



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CLUB ESR 69

CLUB ENTREPRISES SÉCURITÉ ROUTIÈRE RHÔNE

**Réunion plénière
du club entreprises
sécurité routière du Rhône**

Jeudi 15 Février 2024

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

BILAN PROVISOIRE DE L'ACCIDENTALITÉ 2023 dans le RHÔNE

- TOTAL ANNEE 2023 : 57 tués et 1914 accidents**

Indicateurs d'accidentalité

Années	Accidents	Tués à 30 jours	Blessés
2021	2443	60	3074
2022	2192	61	2739
2023p	1914	57	2515

Écart 2022-2023p	- 278 ↓	- 4 ↓	- 224 ↓
Évolution	- 13 % ↓	- 7 % ↓	- 8% ↓

Écart 2021-2023p	- 529 ↓	- 3 ↓	- 559 ↓
Évolution	- 22 % ↓	- 5 % ↓	- 18 % ↓

Répartition par usager



17 véhicules légers

16 motos



2 véhicules utilitaires

4 cyclomoteurs



5 cyclistes



9 piétons



1 poids lourd



1 EDPM (trottinette)

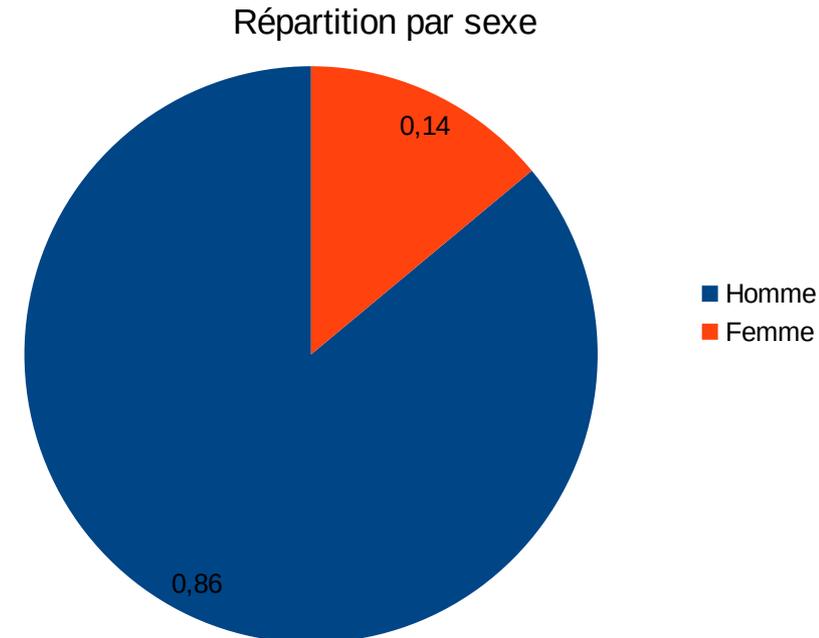
2 autres (tracteur tondeuse, une voiturette)

Synthèse annuelle

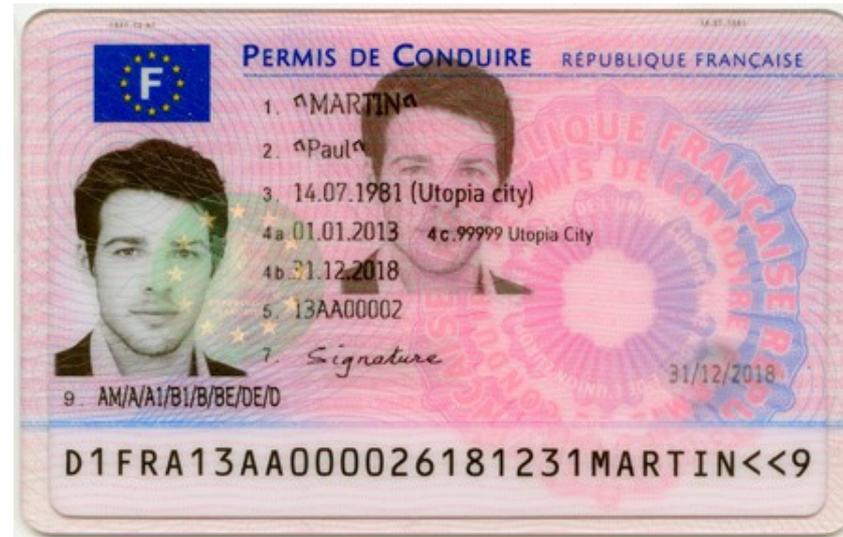
SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

- Le mercredi est le jour le plus accidentogène avec 11 accidents.

- 86 % des tués sont des hommes (49)**
- 14 % des tués sont des femmes (8)**



Décret n° 2023-1214 du 20 décembre 2023 portant abaissement de l'âge minimal d'obtention de la catégorie B du permis de conduire à **dix-sept ans**



**Décret n°2023-1150 du 6 décembre 2023
portant **suppression de la réduction d'un point
du permis de conduire** pour les excès de
vitesse inférieurs à 5 kilomètres par heure**



COMMENT LES RECETTES RADARS AMÉLIORENT LA PRISE EN CHARGE DES BLESSÉS GRAVES DE LA ROUTE ?

En 2022

236 834

personnes
ont été blessées
dans un accident
de la route



15 956

ont dû être
hospitalisées



€

52 millions d'euros de recettes radars
alloués en 2023 au fonds pour la modernisation
et l'investissement en santé (FMIS)

274

PROJETS RETENUS au profit d'établissements hospitaliers



1 Améliorer la prise en charge des victimes de la route dans les structures mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) et les services d'urgence



2 Permettre une évaluation précise des déficits musculaires et neuromusculaires puis une rééducation adaptée, à l'aide de nouvelles technologies (robotique, exosquelettes...)



3 Équiper les structures de prévention d'addiction à des produits psychoactifs pour la prise en charge de nouveaux conducteurs sujets à la consommation de ces produits



4 Créer de nouveaux plateaux techniques médicalisés pour mieux évaluer l'aptitude médicale à la conduite des patients atteints de troubles cognitifs et neuro-moteurs

L'attestation d'assurance auto subira une transformation digitale :

la vignette verte traditionnelle apposée sur le pare-brise deviendra dématérialisée dès avril 2024.

Les contrôles d'assurance se feront via le Fichier des Véhicules Assurés (FVA), simplifiant ainsi les procédures pour les conducteurs et les forces de l'ordre.



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
Départementale des
Territoires

LE RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL DANS LE RHÔNE

OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU RHÔNE



15 FEVRIER 2024



SOMMAIRE

- Présentation de l'ODSR et de ses missions
- Comment les données sont-elles obtenues ?
- Le risque routier professionnel dans le Rhône
- Échanges et questions

PRÉSENTATION DE L'ODSR ET DE SES MISSIONS

- ▶ ODSR : observatoire départemental de sécurité routière (placé en DDT ou en préfecture selon les départements)

- ▶ 3 missions principales :
 - fiabilisation de la base de données des accidents corporels de la circulation (TRAx);
 - exploitation de la base de données (production de baromètres mensuels, élaboration du bilan annuel et études d'accidentologie en fonction des enjeux locaux) ;
 - diffusion de la connaissance en accidentologie.

- ▶ Missions annexes :
 - participation aux enquêtes accidents mortels en lien avec le bureau sécurité routière de la préfecture ;
 - propositions de contrôle pour les forces de l'ordre en fonction de l'accidentalité ;
 - production d'une carte des trafics dans le Rhône ;
 - participation au DGO (document général d'orientation) qui fixe le cadre stratégique de la politique locale de sécurité routière pour 5 ans ;
 - participation aux groupes de travail régionaux sécurité routière.

COMMENT LES DONNÉES SONT-ELLES OBTENUES ?

- ▶ L'ODSR exploite une base de données qui s'appelle TRAxxy.
- ▶ Cette base de données recense exclusivement les accidents corporels (les accidents matériels en sont donc exclus).
- ▶ Définition de l'accident corporel :
 - au moins une victime ayant nécessité des soins ;
 - sur route ouverte à la circulation publique ;
 - implique au moins un véhicule.

COMMENT LES DONNEES SONT-ELLES OBTENUES ?

- ▶ La base de données est alimentée par les forces de l'ordre (DDSP, gendarmerie et CRS) qui saisissent dans une fiche BAAC (bulletin d'analyse d'accident corporel) toutes les données liées à l'accident (caractéristiques, lieux, véhicules, usagers).
- ▶ L'ODSR procède à la correction et à la fiabilisation des données, notamment à partir des procès-verbaux des procédures judiciaires des forces de l'ordre.
- ▶ Limites de la base de données :
 - incomplète car les forces de l'ordre ne se rendent pas sur tous les accidents de la circulation ;
 - manque de fiabilité pour certaines données car les forces de l'ordre ne renseignent pas correctement les fiches BAAC ;
 - l'ODSR ne reçoit que 40 % des procédures environ.

LE RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL DANS LE RHÔNE

Sont considérés comme des accidents professionnels les accidents corporels de la circulation survenus :

- sur un trajet domicile-travail ;
- sur un trajet professionnel réalisé dans l'exercice d'une mission professionnelle.

	Nombre d'accidents professionnels*	% du total des accidents	Nombre de tués dans un accident professionnel**	% du total des tués	Nombre de blessés dans un accident professionnel**	% du total des blessés
2022	812	37 %	31	51 %	988	36 %
2021	946	39 %	23	38 %	1 187	39 %
2020	758	38 %	17	47 %	977	38 %
2019	938	37 %	17	28 %	1 179	36 %
2018	988	41 %	22	37 %	1 222	39 %
2017	902	41 %	23	39 %	1 154	40 %
2016	849	42 %	23	37 %	1 019	40 %
2015	909	43 %	27	39 %	1 106	42 %
2014	986	45 %	24	50 %	1 223	44 %
2013	870	44 %	15	41 %	1 104	45 %
TOTAL	8 958	41 %	222	40 %	11 159	40 %

A retenir

Depuis la fin des restrictions liées à la Covid 19, le nombre de tués dans des accidents professionnels est en augmentation dans le Rhône. L'année 2022 est même celle où l'on déplore le plus de décès depuis 10 ans.

* Nombre d'accidents impliquant au moins un usager en déplacement lié au travail.

** Total des victimes d'accidents professionnels (un accident professionnel peut générer des victimes qui n'étaient pas en trajet professionnel ou en trajet domicile-travail).

LE RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL DANS LE RHÔNE

Répartition des victimes en trajet professionnel par mode de déplacement :

Victimes tuées	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Automobilistes (dont véhicules utilitaires)	5	0	1	5	3	14
2RM*(cyclos + motos)	3	3	2	3	3	14
Piétons	0	0	0	1	2	3
Cyclistes	0	1	0	2	2	5
EDP**	0	0	0	0	0	0
Autres ***	0	0	1	0	1	2
TOTAL	8	4	4	11	11	38

Total des victimes (blessés+tués)	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Automobilistes (dont véhicules utilitaires)	296	293	234	291	230	1 344
2RM*(cyclos + motos)	200	188	138	166	137	829
Piétons	55	38	24	30	35	182
Cyclistes	62	55	41	88	61	307
EDP**	2	17	16	37	29	101
Autres ***	24	41	39	31	34	169
TOTAL	639	632	492	643	526	2 932

* 2RM : deux-roues motorisés (cyclomoteur, scooter, motocyclette...)

** EDP : engin de déplacement personnel motorisé ou non (trottinette, roller, skateboard...)

***Autres : (poids-lourd, autocar, autobus, tram, train, engin agricole, tracteur routier, semi-remorque, 3RM...)

A retenir

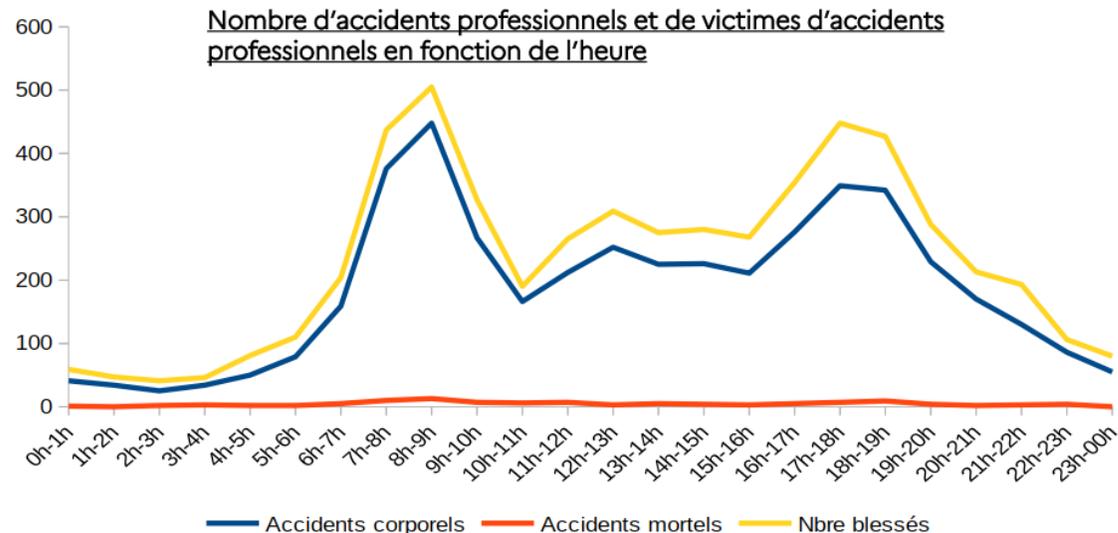
Le mode de déplacement le plus utilisé, l'automobile, est celui qui engendre naturellement le plus de victimes. Les deux roues-motorisés, bien que représentant un faible volume dans la circulation (estimé à 2 %), provoquent un nombre important de victimes (près de 30 %).

58 % des victimes décédées sur un trajet professionnel étaient des usagers vulnérables (piétons, usagers de 2RM, cyclistes, usagers d'EDP).

LE RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL DANS LE RHÔNE

Les périodes de forte accidentalité :

Période 2018 – 2022	Accidents	Tués	Blessés
Janvier	341	6	436
février	324	7	386
Mars	378	9	479
Avril	308	7	375
Mai	382	7	507
Juin	387	8	459
Juillet	354	4	480
Août	263	11	349
Septembre	467	16	563
Octobre	460	16	567
Novembre	401	7	499
Décembre	377	12	453
TOTAL	4 442	110	5 553



A retenir

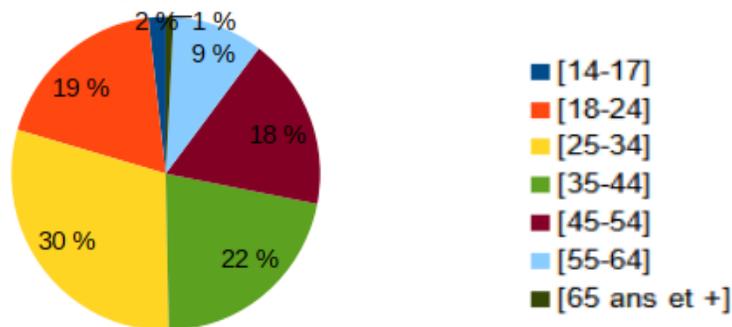
C'est au retour des vacances estivales que l'on recense le plus d'accidents de la route liés au travail (de septembre à novembre). Septembre et octobre sont d'ailleurs particulièrement meurtriers.

Deux pics horaires sont observés pour les accidents corporels liés au travail. Ils surviennent aux heures de pointe, sur les créneaux 7h-9h et 17h-19h.

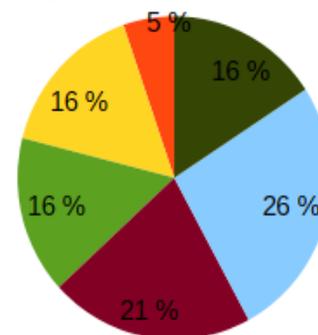
LE RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL DANS LE RHÔNE

L'âge des victimes en trajet professionnel :

Part des victimes (blessées + tuées) par tranche d'âge



Part des victimes tuées par tranche d'âge



A retenir

La classe d'âge où l'on déplore le plus de victimes est 25-34 ans. Viennent ensuite les 35-44 ans, les 18-24 ans et les 45-54 ans dans des proportions assez proches.

Les jeunes adultes (18-34 ans) représentent près d'une victime sur deux (49 %), mais 79 % des décès concernent des personnes âgées de plus de 35 ans.

LE RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL DANS LE RHÔNE

Répartition des victimes en trajet professionnel par sexe :

Victimes (tuées + blessées)	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Homme	442	457	355	475	393	2 122
Femme	197	175	137	168	133	810

A retenir

L'accidentalité sur un trajet professionnel fait majoritairement des victimes masculines (72 %).

Chez les personnes tuées dans un trajet domicile / travail ou utilisation professionnelle, 92 % sont des hommes.

Le ratio homme/femme reste stable année après année.



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
Départementale des
Territoires

MERCI DE VOTRE ATTENTION

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?